

## DES PÊCHEURS TOUJOURS PLUS SENSIBLES ET RESPONSABLES DEMANDENT UNE REPRÉSENTATION EFFICACE POUR FAIRE ENTENDRE LEUR VOIX

L'expertise acquise avec ce projet, en particulier dans le cadre des **Études de Cas**, montre qu'il existe de la part des opérateurs de la **petite pêche** une sensibilisation de plus en plus répandue et profondément enracinée sur l'importance du respect des règles et un besoin croissant de normes qui garantissent une protection des ressources et donc la durabilité de la petite pêche professionnelle. Les informations recueillies et les occasions de rencontre ont permis de faire un certain nombre de remarques finales, qui sont résumées ci-dessous.

L'existence de **conflits** avec d'autres activités qui se déroulent en mer (autre pêche commerciale, pêche récréative, navigation de plaisance, le transport de marchandises et de passagers, l'exploitation minière, etc.) ainsi qu'une diminution perçue des ressources, rend tangible et évidente, selon les acteurs de la petite pêche eux-mêmes, la nécessité et l'utilité de réglementer chaque activité et de faire respecter ces règles par plus de contrôle.

La plus grande connaissance et l'acceptation de la législation va de pair également avec une prise de conscience croissante de l'importance d'être consulté afin d'influencer le **processus décisionnel** et d'encourager l'adoption de règles qui tiennent compte des besoins réels et du patrimoine des connaissances des opérateurs, ainsi que de l'utilité réelle des règles visant à protéger les ressources.

L'idée que la comparaison et l'**échange d'expériences** devient de plus en plus répandue, d'abord entre les opérateurs qui exercent leurs activités dans une zone homogène et dans le cadre commun des normes européennes, est un pas essentiel vers la représentation effective de la catégorie.

Les pêcheurs ressentent le besoin de faire entendre leur voix, conscients qu'en s'unissant, ils peuvent mieux s'imposer.

**Représentation et participation** sont perçues comme une occasion de donner de la force et de protéger les intérêts du secteur et deviennent une nécessité pour que les pêcheurs puissent apporter une contribution efficace à la durabilité environnementale, sociale et économique de la petite pêche dans la Méditerranée, ce qui est l'objectif principal de la réglementation du secteur.

**La petite pêche a besoin de la contribution de tous:**  
veuillez nous écrire à [info@artfishmed.eu](mailto:info@artfishmed.eu)



### LE PROJET EN BREF

Le projet ArtFISHMed ("Actions aimed to enhance the participatory role of Mediterranean smallscale fishing in the decision making and advisory processes at national and EU level" - "Les actions visant à accroître le rôle participatif de la petite pêche artisanale en Méditerranée dans la prise de décision et les processus de consultation dans le secteur de la pêche au niveau national et européen") est né de la Commission européenne pour donner une plus grande valeur à la participation du secteur de la petite pêche aux politiques de gestion. L'instrument clé pour la consultation et l'appui nécessaire pour répondre aux besoins du secteur est la représentativité.

Le MEDAC, partenaire du projet avec l'Institut italien de recherche Unimar, en tant que Conseil consultatif de la Méditerranée est l'instrument principal de représentation de la pêche, se composant des principales organisations professionnelles des États Membres européens riverains du bassin.

Date de début: 01/01/2016

Date de fin: 31/03/2017



[www.artfishmed.eu](http://www.artfishmed.eu)



**UNIMAR**  
Via Nazionale, 243  
00184 - Rome (Italy)  
tel: +39 06.47.82.40.42  
fax: +39 06.48.21.097  
[www.unimar.it](http://www.unimar.it)  
[unimar@unimar.it](mailto:unimar@unimar.it)



**MEDAC**  
(EU Advisory Council  
for the Mediterranean)  
Via Nazionale, 243  
00184 - Rome (Italy)  
tel: +39 06.48.91.36.24  
fax: +39 06.60.51.32.59  
[www.med-ac.eu](http://www.med-ac.eu)  
[info@med-ac.eu](mailto:info@med-ac.eu)



The project "Actions aimed to enhance the participatory role of Mediterranean small-scale fishing in the decision making and advisory processes at national and EU level" is co-funded by the European Union under the grant agreement No MARE/2014/04-SI2.723954



Petite pêche et représentativité  
**PROJET ARTFISHMED:  
MÉTHODES  
ET RÉSULTATS**

## ACTIVITÉS ET RÉSULTATS

Les activités du projet se sont développées en **4 Phases**: pour chaque phase, un résumé de la méthodologie appliquée et les objectifs atteints figurent ci-après.

### PHASE 1 - RECENSEMENT DES ORGANISATIONS

Création d'une **Archive des organisations** représentatives dans les États-Membres en Méditerranée: une recherche détaillée, réalisée également avec l'aide du MEDAC, a permis de créer une base de données des organisations qui à différents niveaux représentent le secteur de la petite pêche, disponible sous la forme de cartographie sur le site web. Une liste d'environ 300 organisations en est résultée, dont plus de 200 peuvent être contactées directement par e-mail, composée principalement d'associations de pêcheurs, Cofradías, Prud'homies, Chambres de Commerce, FLAG et organisations du secteur.

À toutes les structures consultées, on a demandé de remplir un **questionnaire** - traduit en sept langues - afin de recueillir des informations et des opinions au sujet de leur perception de la représentativité du secteur. Les 45 questionnaires remplis ont couvert une bonne partie de la totalité des structures contactées, car beaucoup d'entre elles sont membres à leur tour d'associations qui ont rempli le questionnaire au nom de tous les associés.

Les réponses font ressortir principalement un niveau insatisfaisant de la représentativité de la petite pêche au sein des institutions. Des résultats plus détaillés sont publiés sur le site web.

**FLOTTE:** l'archive des navires de pêche communautaires qui relèvent de la définition officielle de la petite pêche et opérant dans la Méditerranée a été extrapolée du *Fleet Register*; l'archive est disponible sur le site web.

### PHASE 2 - LA PETITE PÊCHE AU SEIN DU MEDAC

Tous les documents produits par le MEDAC depuis sa création (rapports des réunions, avis et lettres) ont été analysés en détail afin de mettre en évidence ceux qui ont abordé des sujets liés à la petite pêche.

La **base de données des documents** associés à des mots - clés pour permettre la recherche thématique, ainsi qu'un résumé raisonné du contenu, sont disponibles sur le site web.

### PHASE 3 - ÉTUDES DE CAS

L'organisation de **trois Études de Cas** a permis de compter sur la participation directe des pêcheurs dans le projet et de développer des modèles et des meilleures pratiques.

En fonction de la demande expresse de la Commission, la zone d'intervention était la région de la Haute Adriatique, respectivement en Italie (Vénétie), en Slovénie et en Croatie (Istrie), les pays qui partagent l'histoire et les activités de production qui continuent de se développer sur cette zone de la mer.

Chaque étude de cas a suivi un plan de travail structuré comme suit:

1. *team building*: choix des experts locaux en fonction de l'expérience dans le domaine;
2. identification des ports sur la base de la présence importante de la pêche artisanale, la disponibilité d'installations pour des événements, des contacts précédents avec les pêcheurs, les questions logistiques: Chioggia, Caorle (Italie), Piran, Koper, Izola, Strunjan (Slovénie), Porec, Pula (Croatie) sont les principaux ports concernés;
3. l'enquête préliminaire du secteur local (la flotte, les entreprises de pêche, les associations, les administrations);
4. identification des pêcheurs, information et formation sur les activités du projet;
5. contact avec les autorités, les associations, les instituts de recherche locaux;
6. planification et réalisation d'une campagne de recherche avec les pêcheurs par le biais de questionnaires et d'entretiens;



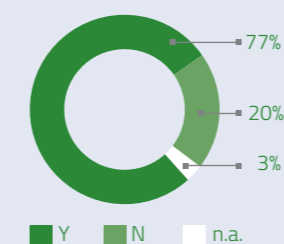
7. publication d'une brochure d'information - traduite en anglais, italien, slovène et croate - sur le projet et sur la représentativité internationale, nationale et locale pour les opérateurs du secteur, distribuée aux parties prenantes identifiées dans les études de cas;
8. organisation d'un événement d'échange pour chaque étude de cas, avec la participation active des pêcheurs, ainsi que d'autres parties prenantes au débat et aux groupes de travail;
9. partage des résultats des études de cas et du projet.

### PHASE 4 - LE RÉSEAU

En utilisant comme base l'archive des organisations développée dans la Phase 1 et les informations recueillies dans les études de cas, un **réseau entre les parties prenantes** a été mis en place en développant des instruments appropriés pour l'échange d'informations: dont le plus important est un portail web pilote sur la petite pêche européenne de la Méditerranée, une plateforme pour l'échange d'informations pertinentes, documents et contacts utiles. Le portail est conçu comme un instrument de référence pour la recherche et le partage des canaux d'information utiles pour le secteur.

Grâce aux contacts rassemblés à travers les études de cas et l'archive des organisations, il était possible d'obtenir une liste de diffusion, à laquelle un bulletin d'information avec les résultats du projet, les documents produits et les nouvelles affectant le secteur a été envoyé. Pour promouvoir l'échange d'expériences et d'informations, à travers le bulletin et le site web on a pu créer une opportunité pour la promotion des activités du MEDAC et en même temps faciliter la construction d'un réseau de contacts entre les intervenants et les autres parties intéressées.

Est-ce que vous pensez que les associations peuvent jouer un rôle dans la représentation des intérêts des pêcheurs de la petite pêche?



Les détails des résultats sont publiés sur le site web [www.artfishmed.eu](http://www.artfishmed.eu), conçu comme un instrument de référence pour la diffusion et l'échange d'informations pour le secteur.

